

Le dialogue avec l'Autre : les dirigeants franco-ontariens et la question de l'immigration, 1927-1968

Marcel Martel

Volume 6, Number 1, 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/031096ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/031096ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0847-4478 (print)

1712-6274 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Martel, M. (1995). Le dialogue avec l'Autre : les dirigeants franco-ontariens et la question de l'immigration, 1927-1968. *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada*, 6(1), 273–287.
<https://doi.org/10.7202/031096ar>

Article abstract

This paper is concerned with the issue of immigration and the perceptions and attitudes of the Franco-Ontarian leaders, from 1927 to 1968. Hostile to immigration during the economic depression, these leaders changed their perceptions and attitudes after the Second World War. However, the dialogue with immigration challenged the ethnic identity defined by these leaders and the exercise of power within the institutional network set up by the community. At the end, the Franco-Ontarian leaders had to promote the vision of the French Canadian nation based on the concept of the two founding nations to avoid to be perceived as an ethnic group among many others.

Le dialogue avec l'Autre: les dirigeants franco-ontariens et la question de l'immigration, 1927-1968

MARCEL MARTEL

Résumé

Cet article traite de la question des perceptions et des attitudes des leaders de la communauté franco-ontarienne à l'égard du phénomène de l'immigration, de 1927 à 1968. D'abord hostiles à l'immigration pendant la dépression économique des années 1930, les dirigeants franco-ontariens changent leurs perceptions et leurs attitudes après la Deuxième Guerre mondiale. Par ailleurs, le dialogue qui s'engage avec le phénomène de l'immigration pose plusieurs défis. Il suscite des débats relatifs à la définition de l'identité franco-ontarienne et à l'exercice du pouvoir au sein du réseau institutionnel créé par la communauté. À la fin, les leaders franco-ontariens découvrent le paradoxe de leur situation. Désireux d'intégrer des immigrants, les dirigeants franco-ontariens doivent pourtant poursuivre le combat pour la reconnaissance de leur différence en Ontario.

* * * *

This paper is concerned with the issue of immigration and the perceptions and attitudes of the Franco-Ontarian leaders, from 1927 to 1968. Hostile to immigration during the economic depression, these leaders changed their perceptions and attitudes after the Second World War. However, the dialogue with immigration challenged the ethnic identity defined by these leaders and the exercise of power within the institutional network set up by the community. At the end, the Franco-Ontarian leaders had to promote the vision of the French Canadian nation based on the concept of the two founding nations to avoid to be perceived as an ethnic group among many others.

L'Ontario connaît un développement économique fulgurant après la Seconde Guerre mondiale. Cette province devient une destination privilégiée pour de nombreux immigrants, c'est-à-dire pour ces *Autres* qui n'appartiennent pas à la communauté politique canadienne. Entre 1945 et 1965, plus de deux millions d'immigrants entrent au Canada et au moins la moitié d'entre eux s'établissent en Ontario. L'arrivée de ces nouveaux venus ne laisse pas indifférent. Les Canadiens français de l'Ontario s'éveillent graduellement aux défis posés par la diversité socio-culturelle, amenée par l'immigrant, diversité susceptible de remettre en cause la vision nationaliste canadienne-française des deux peuples fondateurs.

Nous remercions Yves Frenette, Abderrazzak Khoubbane et Martin Pâquet pour leurs commentaires.

Cet article explore la question de la représentation, de l'appréhension de la réalité d'un phénomène objectif, celui de l'immigration en Ontario, par un groupe social déterminé: les dirigeants de la communauté franco-ontarienne. Jusqu'à présent, les études ont privilégié l'analyse des attitudes, des comportements et des réactions de la société d'accueil canadienne à l'égard du phénomène de l'immigration ou encore les expériences particulières d'une communauté ethnoculturelle dans un espace/temps défini. Peu d'auteurs ont toutefois traité des rapports entre les communautés francophones minoritaires et les groupes ethnoculturels¹.

Un ensemble d'interrogations guident notre analyse des rapports entre le phénomène de l'immigration et la communauté franco-ontarienne ou canadienne-française de l'Ontario². D'abord, quelle est la perception de ces leaders, de ces élites « définitrices », qui font valoir, auprès des gouvernements, leurs opinions et revendications présentées comme étant au diapason de celles de la communauté dont ils délimitent le territoire identitaire? Devant le phénomène de l'immigration, quelles sont les représentations des dirigeants du réseau institutionnel? Enfin, de quelle manière y réagissent-ils?

Pour répondre à ces questions, nous divisons notre article en trois parties. Pour comprendre l'intérêt graduel des leaders franco-ontariens à l'égard de l'immigration, il faut retourner au contexte de la dépression économique et la fin de la crise scolaire provoquée par le Règlement XVII. À ce moment, l'action du réseau institutionnel de l'Ontario français se porte sur la consolidation des bases territoriales, c'est-à-dire sur le renforcement démographique des milieux ontariens dans lesquels se sont enracinés les Canadiens français. Ensuite, nous examinerons les moyens mis en oeuvre par les dirigeants du réseau institutionnel franco-ontarien pour intégrer les immigrants qui arrivent en Ontario depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Les actions entreprises témoignent d'une volonté de prévenir toute interférence, de la part des immigrants dans la stratégie de sauvegarde de l'identité canadienne-française au moyen de la consolidation des bases territoriales nationales. Notre dernière partie présentera le débat, à l'intérieur de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFEO), au sujet de la capacité d'accommodation du réseau institutionnel aux immigrants. Nous nous arrêterons au milieu des années 1960, au moment où les dirigeants franco-ontariens revoient les saillants de l'identité canadienne-française telle qu'elle se définissait jusqu'alors.

-
1. La production scientifique est abondante sur ce thème. Nous signalons les bilans de Roberto Perin, « Clio as an Ethnic » dans Carl Berger, *Contemporary Approaches to Canadian History*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1987, 201-222; et de Sylvie Taschereau, « Immigration et communautés ethno-culturelles » dans Jacques Rouillard, dir. *Guide d'histoire du Québec du régime français à nos jours. Bibliographie commentée*, Montréal, Éditions du Méridien, 1993 (2e édition), 203-211.
 2. L'appellation identitaire franco-ontarienne a donné lieu à une recherche abondante sur ce thème. Nous observons toutefois que les dirigeants de la communauté utilisent, indistinctement, les appellations canadienne-française et franco-ontarienne lorsqu'ils définissent leur communauté. Dans les années 1960, l'appellation franco-ontarienne tend à s'imposer. Marcel Martel, *Le Canada français: récit de sa formulation et de son éclatement, 1850-1967*, Ottawa, Société historique du Canada, à paraître (Collection : Les groupes ethniques du Canada).

Appui à la colonisation et opposition à l'immigration

L'étude des représentations, de ces productions du mental social, de ces saisies du monde extérieur destinées à traduire, à appréhender par des mots, des images, des discours, une réalité abstraite, pose le problème du producteur et du contenu de ces représentations³. D'abord, qui sont les producteurs? Les représentations analysées ici sont celles des membres d'un groupe spécifique : les leaders de l'ACFEO. Rappelons que l'ACFEO, créée en 1910, s'est imposée comme porte-parole de la communauté franco-ontarienne grâce à sa lutte contre le Règlement XVII, menée de 1912 à 1927. La présence de plusieurs dirigeants de l'ACFEO aux exécutifs des autres associations de l'Ontario français renforce la cohésion du groupe détenteur du pouvoir dans la communauté. Ces individus véhiculent leurs visions du monde, leurs peurs, leurs ambitions et ils défendent leurs intérêts dans les institutions qu'ils contrôlent. Les gouvernements provinciaux et fédéral ainsi que les associations patriotiques québécoises voient, dans les leaders de l'ACFEO, les représentants légitimes de l'Ontario français autorisés à faire valoir les besoins de leur milieu⁴.

La représentativité de ces dirigeants demeure limitée, même si elle n'est pas contestée ouvertement. Au plan social, plusieurs d'entre eux pratiquent une profession libérale, exercent un ministère religieux ou travaillent soit dans la fonction publique, soit dans le monde de l'éducation. La plupart demeurent à Ottawa, qui domine l'organisation du réseau institutionnel, ou dans les comtés frontaliers de l'Est de l'Ontario. Cette dernière région agricole, à majorité francophone depuis 1911 et où domine le clocher, constitue le cadre idéal dans lequel peut s'épanouir le fait français en terre ontarienne. Comme le précise Fernand Ouellet, « s'il existe, comme on l'a prétendu, un pays franco-ontarien, dont les traits pourraient correspondre à ceux diffusés par l'imagerie traditionnelle, c'est d'abord dans l'Est de l'Ontario qu'on devrait pouvoir le reconnaître⁵ ». C'est ce cadre de société rurale, catholique et française, qui correspond à la triade identitaire officielle mise de l'avant et si souvent étudiée, que les leaders de l'Ontario français cherchent à recréer ou à raffermir ailleurs dans la province.

Au sortir du conflit scolaire, qui prend fin en 1927, l'ACFEO consacre d'abord ses énergies à la consolidation des acquis au plan scolaire. Elle cherche à obtenir une

3. Sur la question des représentations sociales, le lecteur peut consulter l'ouvrage dirigé par Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1991 (1989), 424.

4. Signalons le cas de Roger Charbonneau, secrétaire de l'ACFEO et de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario (FSSJBO). En 1944, le congrès général de l'ACFEO approuve l'affiliation des principales associations de l'Ontario français à l'ACFEO, ce qui leur confère le droit de nommer un représentant à l'exécutif de l'ACFEO. Marcel Martel, *Les relations entre le Québec et les francophones de l'Ontario. De la survivance aux dead ducks, 1937-1969*, Université York, thèse de doctorat, 1994, 26-27.

5. Fernand Ouellet, « L'évolution de la présence francophone en Ontario: une perspective économique et sociale » dans Cornelius J. Jaenen, ed. *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 159.

répartition équitable des taxes scolaires, au profit des écoles séparées, et à favoriser la formation d'un nombre suffisant d'enseignants répondant aux règlements du ministère de l'Éducation.

Par ailleurs, l'ACFEO est préoccupée par la consolidation des communautés francophones et surtout par leur accroissement démographique. Le contexte de la dépression économique des années 1930 et les problèmes sociaux qui y sont reliés permettent aux dirigeants de l'ACFEO de mettre de l'avant la stratégie d'élargissement des bases territoriales de la nation qui repose, entre autres, sur le rétablissement de l'équilibre entre les mondes urbain et rural. Dans leur analyse de la situation sociale, fortement influencée par les tendances idéologiques nationaliste de survivance et agriculturiste, les chefs de l'ACFEO formulent les postulats selon lesquels la vie en milieu urbain constitue un drame pour toute société, surtout lorsqu'il y a rupture d'équilibre. Dans le cas d'un groupe minoritaire, condamné à vivre dangereusement étant donné qu'il ne peut entre les mondes urbain et rural. se permettre de perdre l'un des siens sans accentuer sa marginalisation, l'exode rural devient une tragédie nationale. Non seulement le départ de la campagne nuit à l'essor des Canadiens français, mais leur installation dans les villes de petite et moyenne taille, souvent dépourvues d'institutions canadiennes-françaises telles que les paroisses nationales et les associations patriotiques, constitue une perte nette pour la nation et, incidemment, une menace à la survie de l'avant-poste franco-ontarien. Tout au long des années trente, l'ACFEO tente de freiner l'exode rural, dans les limites de ses moyens. Il lui faut donc dénoncer le mirage de la vie urbaine et proposer, à la place, la stratégie de la survivance par la terre⁶.

Le rééquilibrage démographique proposé devient une opération de salut national. Dans la stratégie de conquête pacifique de la terre, il y a convergence idéologique entre différents entrepreneurs. D'abord, chez les tenants de l'idéologie nationaliste agriculturiste, les missionnaires-colonisateurs vantent les mérites agricoles des territoires à conquérir. L'ACFEO, animée de son côté par le nationalisme de la survivance, privilégie la consolidation de la base territoriale nationale. Ses leaders tentent donc de diriger la population vers les centres dans lesquels un certain nombre de Canadiens français constituent déjà un contingent suffisamment important pour entrevoir, dans un avenir pas tellement lointain, espèrent-ils, une occupation majoritaire des lieux et, éventuellement, le contrôle du pouvoir dans une communauté homogène ou quasi homogène, comme c'est le cas dans les comtés orientaux de l'Est⁷. Les efforts portent donc sur le Nord de

6. Rapport du comité exécutif présenté au 8e congrès général de l'ACFEO, 1934; conférences du chanoine Myrand et d'Augustin Potvin, 8e congrès général de l'ACFEO, 1934, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (dorénavant CRCCF), fonds ACFEO, C2/8/6. Ouellet affirme que l'élite ontarienne utilise le discours de la survivance « pour tempérer la marche inéluctable vers la société urbaine et industrielle ». Ouellet, *loc. cit.*, 175.

7. Les comtés orientaux de l'Est ontarien sont Glengarry, Prescott, Russell et Stormont. Au sujet du peuplement de l'Ontario au siècle dernier, Gervais écrit que « pour que le peuplement réussisse, pour que les communautés franco-ontariennes se maintiennent, sur les plans confessionnel et linguistique, elles doivent jouir d'une grande homogénéité ». Gaétan Gervais, « L'Ontario français, 1821-1910 », dans Cornelius J. Jaenen, dir. *Les Franco-Ontariens*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 101.

l'Ontario, région où réside près de 30 % de la population provinciale d'origine française en 1931, et plus spécifiquement sur le Nord-Est, qui regroupe 82 % de la population d'origine française habitant le Nord⁸.

Dans sa stratégie de consolidation des bases territoriales, l'ACFEO sollicite la participation de nombreux acteurs. D'abord, elle invite le gouvernement fédéral à créer un programme de colonisation, qu'elle présente comme une panacée au chômage en ces temps de crise, espérant ainsi favoriser le succès de sa demande.

Si nos chômeurs d'aujourd'hui avaient eu, dans le passé, ou même avaient actuellement, les avantages de transport et d'établissement sur les fermes qui ont été concédés à des étrangers, nos finances publiques et privées s'en porteraient beaucoup mieux, l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie ne serait pas rompu, nos villes ne déborderaient pas de chômeurs réduits à la mendicité et nos campagnes non encore désertées [sic], peuplées de cultivateurs en banqueroute⁹.

Du côté du pouvoir provincial, de tels appels ne rencontrent pas la sympathie du gouvernement¹⁰. Ce dernier considère l'agriculture comme une activité économique et non comme un mode de vie intégré à un discours identitaire. D'ailleurs, il n'encourage plus la colonisation après 1935¹¹.

Parallèlement à ses efforts pour influencer l'élaboration des politiques gouvernementales, l'ACFEO compte sur les autres acteurs du réseau institutionnel pour reprendre le credo de la colonisation. Le congrès général de 1934 invite les évêques à organiser, dans leur diocèse, des sociétés de colonisation et à encourager la création de comités de colonisation dans chaque paroisse¹². Quatre ans plus tard, un prêtre-colonisateur, l'abbé Joseph Payette, vante la colonisation dans les régions de Hearst et de Cochrane auprès des congressistes de l'ACFEO. Il souhaite que l'ACFEO crée un mouvement de colonisation dans ces régions, « afin que les ressources naturelles déposées là par la divine Providence soient exploitées par les canadiens-français(sic) au bénéfice de la province en particulier et du pays en général et pour la plus grande gloire du bon Dieu¹³ ». La préoccupation pour l'établissement en territoire neuf ou rural survit à la dépression économique des années 1930. Les congrès généraux de l'ACFEO consacrent une partie de leurs travaux à la question de l'établissement en milieu rural. Celle-ci est présentée comme la panacée au chômage, donc comme une solution bénéfique à la

8. Tableau 4-1, Roger Bernard, *Le travail et l'espoir. Migrations, développement économique et mobilité sociale, Québec/Ontario. 1900-1985*, Hearst, Le Nordir, 1991, 110.

9. Lettre du secrétaire de l'ACFEO à W. A. Gordon, ministre (fédéral de l'Immigration et) de la Colonisation, 16 novembre 1933, CRCCF, fonds ACFEO, C2/245/1.

10. Des vœux du 8^e congrès de l'ACFEO de 1934 invitent le gouvernement provincial à appuyer la colonisation. CRCCF, fonds ACFEO, C2/8/6.

11. Bernard, op. cit., 138-139; Gervais, loc. cit., 85.

12. Vœux du 8^e congrès de l'ACFEO de 1934, CRCCF, fonds ACFEO, C2/8/6.

13. « Problème de la colonisation », conférence de l'abbé Joseph Payette au 9^e congrès de l'ACFEO en 1938, CRCCF, fonds ACFEO, C2/9/3.

nation, mais aussi comme une façon de maintenir les positions avancées et d'assurer la survivance, ce qui profitera au Canada français tout entier¹⁴.

Au cours des années 1930, les immigrants, représentés comme des concurrents potentiels à l'objectif de conquête pacifique de la terre, ne sont pas au centre des préoccupations des congrès généraux de l'ACFEO. Les rares références à l'immigration, entre 1930 et 1945, expriment un sentiment d'hostilité et une attitude défensive, car l'on souhaite que le Canada ferme ses portes aux nouveaux arrivants. En 1933, l'ACFEO fait part au gouvernement fédéral de son opposition à la venue d'immigrants. À quoi bon, soutient-elle, accentuer la détresse humaine qui sévit présentement au pays, en favorisant l'arrivée d'étrangers qui viendront disputer les rares emplois disponibles¹⁵. En fait, de telles prises de position rejoignent celles d'organisations du Québec – bien souvent l'ACFEO appuie des campagnes qui ont cours au Québec – mais aussi celles d'organismes canadiens¹⁶.

L'Ontario français, une société hôte pour les immigrants?

Après la Deuxième Guerre mondiale, le Canada redevient une terre d'accueil pour les immigrants. Devant l'entrée en grand nombre de nouveaux arrivants, les dirigeants franco-ontariens réitérent, à l'occasion, leur hostilité à leur venue¹⁷. Incapables de faire adopter par le gouvernement fédéral une politique restrictive en matière d'immigration, ces leaders modifient graduellement leur attitude vis-à-vis des immigrants.

Le changement d'attitude des dirigeants franco-ontariens vient de ce qu'ils croient que, si rien n'est fait à long terme, l'immigration nuira à leur objectif : de maintien du fait français en terre ontarienne qu'ils souhaitent ancrer dans des milieux et des institutions qui résisteront au passage du temps et aux événements. Leur croyance découle du fait que les immigrants s'assimilent en très grand nombre à la nation canadienne-anglaise, accentuant le déséquilibre entre les deux nations, à l'échelle canadienne, et fragilisant encore plus le poids relatif des Canadiens français en terre ontarienne. Cette peur reflète l'inquiétude traditionnelle des milieux nationalistes qui, à maintes reprises,

14. Causerie de J.-N. Dessaint, président de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (UCFO), 11e congrès général de l'ACFEO, 1947, CRCCF, fonds ACFEO, C2/268/1. Causerie d'Antoine Tittley, secrétaire-propagandiste de l'Union des familles rurales de Kent et d'Essex, à la séance d'étude sur l'orientation rurale, 12e congrès général de l'ACFEO, 1950, CRCCF, fonds ACFEO, C2/12/5.

15. Lettre de l'ACFEO à Gordon, 16 novembre 1933, CRCCF, fonds ACFEO, C2/245/1.

16. Lettre du chef du secrétariat, Alphonse de la Rochelle, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM), 31 mars 1936; lettre de Roger Duhamel, président de la SSJBM, aux sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada et aux sociétés nationales, 3 mai 1944, CRCCF, fonds ACFEO, C2/245/1. Michael D. Behiels, *Le Québec et la question de l'immigration: de l'ethnocentrisme au pluralisme ethnique, 1900-1985*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1991, 6-7 (Collection: Les groupes ethniques du Canada).

17. Les données du recensement de 1951 amènent la FSSJBO à exprimer son opposition à une immigration massive, nuisible aux Canadiens français. Procès-verbal de la réunion régulière du conseil de la FSSJBO, 11 janvier 1952, CRCCF, fonds FSSJBO, C19-3/2/8.

présentent l'immigration comme un complot destiné à diminuer le poids démographique relatif des Canadiens français¹⁸. Les dirigeants de l'ACFEO s'activent dans ce dossier lorsqu'ils constatent que les nouveaux immigrants viennent concurrencer un des moyens privilégiés, depuis la crise économique, pour consolider les positions canadiennes-françaises: la conquête pacifique du sol. Il faut donc agir.

Les leaders de l'Ontario français constatent la faiblesse de leurs moyens dans la réalisation de leur programme, surtout s'ils n'aspirent qu'à augmenter la migration des Canadiens français de l'Ontario, pour concurrencer l'arrivée des immigrants. Pendant un temps, ils fondent leurs espoirs sur le dernier-né du réseau institutionnel pan-canadien, la Société canadienne d'établissement rural. Créé en 1946, cet organisme devient l'instrument de la conquête pacifique du sol au moyen de la consolidation des positions canadiennes-françaises, en permettant aux « fils de cultivateurs attachés au sol de trouver soit dans leur paroisse natale, soit dans leur milieu rural en dehors de la paroisse et même de la province, le moyen de s'établir dans des conditions normales¹⁹ ».

Les dirigeants franco-ontariens intéressés à la stratégie de la survivance par la terre, et surtout les missionnaires-colonisateurs, ne perdent pas un instant à imposer leurs priorités à la Société canadienne d'établissement rural. Ils convainquent la Société d'appuyer leur projet d'établissement de familles du diocèse de Rimouski dans la région de Hearst. Ce projet nous renseigne sur la finalité de la stratégie de conquête pacifique du sol. D'abord, les instigateurs du plan voient « dans cette région de colonisation l'ensemble des conditions qui peuvent le mieux répondre aux aspirations normales de même qu'aux habitudes de vie des populations rurales du diocèse du Bas du Fleuve²⁰ ». En fait, ces entrepreneurs, dont plusieurs sont actifs depuis des années dans la promotion de la colonisation du Nouvel-Ontario, ne cherchent qu'à encadrer un mouvement qui existe déjà²¹. Au cours des années 1930, des prêtres-colonisateurs, dont l'infatigable Joseph Payette, favorisent la venue de familles du Bas du fleuve, de la Beauce et du Nord-Ouest québécois dans le diocèse de Hearst. Les recrues recherchées viennent de régions dont l'environnement socio-économique, celui de l'industrie forestière qui en est le principal moteur économique, présente de nombreuses similarités avec le futur milieu d'accueil.

18. Fernand Harvey, « La question de l'immigration au Québec. Genèse historique », dans Léo Gagné, dir. *Le Québec français et l'école à clientèle pluriethnique. Contributions à une réflexion*, Conseil de la langue française, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1987, 1-55; Martin Pâquet, *Le Fleuve et la Cité. Représentations de l'immigration et esquisses d'une action de l'État québécois, 1945-1968*, Thèse de doctorat, Université Laval, 1994.

19. *La Société canadienne d'établissement rural limitée. Historique, but, constitution, programme*, 5, CRCCF, fonds ACFEO, C2/263/2.

20. *Projet d'un programme d'établissement de familles de la province de Québec dans le diocèse de Hearst en Ontario-nord*, par Jean-Baptiste Lanctôt, secrétaire de la Société canadienne d'établissement rural, 27 septembre 1949, CRCCF, fonds ACFEO, C2/263/3.

21. Bernard, op. cit., 45-51, 54.

Les partisans de la conquête pacifique du sol sont peu soucieux de la réussite économique de ceux qui y prennent part. Cette conquête constitue plutôt une oeuvre de salut national destinée à préserver le fait français. Les dirigeants franco-ontariens, tout comme les porte-parole de la Société canadienne d'établissement rural²², décrètent qu'il est urgent de consolider l'élément français dans le nord de l'Ontario car les immigrants, dont les caractéristiques identitaires ne s'apparentent aucunement avec celles du Canadien français, constituent une menace. La direction des paroisses et même celle des diocèses de cette région risquent d'échapper aux Canadiens français. « Il est clair qu'il n'est pas de temps à perdre pour rapprocher le capital humain qui cherche de l'espace et la terre qui s'offre dans ce coin du pays, vu que d'autres, les immigrants hollandais en particulier, menacent actuellement d'envahir la place, de paralyser pour très longtemps l'essor des nôtres dans ce jeune diocèse²³ ». Dans ces circonstances, les appels d'Antoine Tittley, agronome et secrétaire-propagandiste de l'Union des Cultivateurs des comtés de Kent et d'Essex, en faveur de la conquête du sol dans le sud de l'Ontario, dont les terres sont de qualité supérieure à celles du Nord, sont ignorés. « Comparativement, les terres du nord du Québec et de l'Ontario ne sont pas avantageuses comme celles disponibles, par ici. (...) La colonisation québécoise du passé est fortement mise en doute, de nos jours. Il serait déplorable que (la Société) répète les mêmes erreurs. Les terres du nord sont meilleur marché, mais aussi elles ne valent, en général, pas grand chose²⁴ ».

Ce projet de colonisation du Nord de l'Ontario poursuit en fait le vieux rêve formulé par les idéologues de la nordicité, celui de réunir les établissements canadiens-français de l'Ouest à ceux du Québec par une chaîne d'avant-postes. Il sera ainsi possible de contenir les anglophones dans sud de l'Ontario tandis que le Nord deviendra territoire canadien-français. Au siècle dernier, le curé Labelle rêvait de s'emparer du sol, depuis l'Outaouais jusqu'au Manitoba²⁵.

Les tenants de l'idéal d'un Nord ontarien français sont ravis lorsque Jean-Baptiste Lanctôt, secrétaire de la Société canadienne d'établissement rural, promet aux congressistes de l'ACFEO, en 1950, de dépenser 200 000 \$ pour l'établissement rural en Ontario. Bien entendu, le tout est lié aux résultats de la souscription au Québec²⁶. Cette promesse ne connaît pas de lendemain, car la souscription de l'automne 1950 ne rapporte que 45 000 \$, soit une somme en deça de l'objectif de 250 000 \$²⁷.

22. Lettre de Jean-Baptiste Lanctôt, secrétaire de la Société canadienne d'établissement rural, à Roger Charbonneau, secrétaire de l'ACFEO, 23 août 1950; lettre de Charbonneau à Lanctôt, 31 août 1950, CRCCF, fonds ACFEO, C2/263/2.

23. Projet d'un programme..., CRCCF, fonds ACFEO, C2/263/3.

24. Lettre d'Antoine Tittley, agronome et secrétaire-propagandiste de l'Union des Familles rurales de Kent et Essex, à Roger Charbonneau, secrétaire de l'ACFEO, 31 juillet 1950, CRCCF, fonds ACFEO, C2/264/3.

25. Christian Morissonneau, *La Terre promise: le mythe du Nord québécois*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1978, 129 (Collection: Cahiers du Québec/Ethnologie).

26. Causerie du secrétaire de la Société canadienne d'établissement rural, Jean-Baptiste Lanctôt, à la séance d'étude sur l'orientation rurale, procès-verbal du 12e congrès général de l'ACFEO, 1950, CRCCF, fonds ACFEO, C2/268/2.

27. Document de Georges-Noël Fortin, secrétaire, sur la Société canadienne d'établissement rural, 19 juin 1965, CRCCF, fonds UCFO, C30/29/4.

Ne s'appuyer que sur les Canadiens français limite les possibilités de réussite, surtout devant les moyens limités offerts par la Société canadienne d'établissement rural²⁸. C'est pourquoi les dirigeants de l'ACFEO envisagent de se servir des « mêmes armes » que les anglophones pour peupler l'Ontario. Ils cherchent à arracher une juste proportion d'immigrants pour contrecarrer la marginalisation de l'élément français. Ils présentent alors leur communauté comme une société hôte habilitée à intégrer ces *Autres*, c'est-à-dire les immigrants, qui affluent en grand nombre. En 1950, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario (FSSJBO) plaide sa cause auprès du Premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, puisque son gouvernement détient les clés de la solution. Le Québec pourrait encourager les immigrants francophones, particulièrement ceux de la France, à s'établir en Ontario pour y augmenter les effectifs canadiens-français. « Voilà un moyen très efficace au Gouvernement de la province de Québec de venir en aide à ses compatriotes des autres provinces qui désirent rester français et qui veulent occuper la place qui leur revient dans la Société²⁹ ». La démarche de la FSSJBO ne connaît pas de succès car l'immigration n'est pas une priorité pour l'État québécois à ce moment-là. En fait, le Premier ministre Duplessis ne s'y intéresse pas³⁰.

Faute d'un appui du gouvernement québécois, les dirigeants du réseau institutionnel comptent sur leur potentiel d'attraction pour inciter l'*Autre* à intégrer leur communauté. À quelques reprises, les congrès généraux de l'ACFEO et de la FSSJBO appellent la collectivité canadienne-française à adopter une attitude d'ouverture, leur demandant d'accueillir avec « bienveillance les Néo-Canadiens catholiques et de leur fournir toute l'aide et tous les renseignements possibles afin d'en faire au plus tôt des citoyens bien adaptés aux conditions et à la mentalité du pays³¹ ». Il faut toutefois comprendre qu'il ne s'agit pas d'un rapprochement, d'un effort pour comprendre et accepter l'immigrant avec ses différences culturelles. Le dialogue qui s'engage avec l'immigrant, agent de transformation de la représentation de soi et des autres, s'inscrit dans la stratégie de consolidation de la survivance du fait français ainsi que du maintien, voire, de

28. Lors d'une entrevue radiophonique diffusée en 1956, le président de la Société canadienne d'établissement rural, Clovis-Émile Couture, reconnaît que son organisme n'a pas réussi à établir plusieurs familles en milieu rural. Transcription d'une entrevue avec C.-É. Couture, au réseau SCER-CNR, sans date (date imprimée du 5 décembre 1956), CRCCF, fonds ACFEO, C2/263/3.

29. Lettre de Roger Charbonneau, secrétaire de la FSSJBO, au Premier ministre Maurice Duplessis, 17 juillet 1950, CRCCF, fonds FSSJBO, C19-3/2/6. En octobre 1950, la FSSJBO n'a toujours pas reçu de réponse.

30. Pâquet, op. cit.

31. Résolution 31 sur les Néo-Canadiens, 12e congrès général de l'ACFEO, novembre 1950, CRCCF, fonds ACFEO, C2/12/7. Dans sa conférence, l'évêque de Nicolet, Mgr Albertus Martin, insiste sur le fait que le réseau institutionnel devrait s'intéresser à l'intégration des nouveaux arrivants. Procès-verbal du 13e congrès général de l'ACFEO, octobre 1953, CRCCF, fonds ACFEO, C2/268/3. Compte rendu de la réunion du comité consultatif convoqué par la FSSJBO pour étudier la question de l'intégration des Néo-Canadiens, 27 mars 1957, CRCCF, fonds FSSJBO, C19-3/1/12.

l'expansion des avant-postes. Les dirigeants de l'Ontario français cherchent à remplacer les Canadiens français par des immigrants dont les traits identitaires sont proches de ceux du Canadien français. Ces immigrants, catholiques et français si possible, doivent s'installer sur des fermes ou participer à la vie paroissiale pour ainsi contribuer à la survie des institutions canadiennes-françaises³².

Une voix se démarque dans ce dialogue, celle d'Antoine Tittley. Sa sensibilisation au rapprochement avec les communautés culturelles s'explique peut-être par des dispositions personnelles à l'ouverture aux *Autres*. Peut-être aussi Tittley souhaite-t-il poser des gestes concrets vis-à-vis de la population française en forte croissance tout au long des années 1950 dans le sud de l'Ontario. L'augmentation globale de la population d'origine française est de 36 %, entre 1951 et 1961. La moitié de cette croissance est dans le Sud³³. Mais, pour Tittley, ne compter que sur les Canadiens français n'est pas satisfaisant. La stratégie de consolidation des positions canadiennes-françaises dans sa région l'incite à faire appel aux immigrants. « Il y a une catégorie de néo-canadiens laquelle est fort désirable pour nous. C'est celle de ceux qui sont catholiques et qui parlent la langue française ». Plusieurs de ces nouveaux arrivants, « laissés à eux-mêmes, ont trouvé fortune en achetant des fermes dans des centres anglais; c'est dire que leur assimilation fut facile par l'élément anglo-saxon, alors que nous les perdions à tout jamais pour nos rangs ». Tittley pose un jugement sans équivoque sur les attitudes du passé à l'égard de l'immigrant, qui sont à l'origine de l'éloignement des nouveaux venus de la communauté canadienne-française. « Pendant que les Anglais s'occupaient des immigrants et organisaient leur assimilation, nous, les Canadiens français, les avons complètement négligés et même ignorés. Ceux qui se sont approchés de nous, y sont venus d'eux-mêmes. Il n'est pas trop tard pour corriger l'erreur que nous avons commise depuis les débuts de la période d'immigration ». Le rapprochement avec les immigrants doit aller aussi loin que possible. Dans l'impossibilité d'avoir des immigrants francophones, Tittley propose d'intégrer tout immigrant, indépendamment de ses origines, à la culture canadienne-française. « Il importe de rechercher leur amitié. Sans vouloir les assimiler, intéressons-nous à leur culture et encourageons-les à demeurer eux-mêmes. Intéressons-nous à leurs problèmes particuliers. Ce sera le plus sûr moyen de les amener à s'intéresser aux nôtres³⁴ ».

La discussion du phénomène de l'immigration pose des défis aux leaders de l'Ontario français. Ces derniers sont à même de la constater lors des séances d'étude sur les Néo-Canadiens au Lac Couchiching, organisées depuis 1953 par le ministère fédéral de

32. Bulletin de l'ACFEO, février 1951, CRCCF, fonds ACFEO, C2/245/1; « Les sociétés Saint-Jean-Baptiste s'occupent des Néo-Canadiens », *Le Droit*, 22 décembre 1951, 12; Procès-verbal de la réunion régulière du conseil de la FSSJBO, 11 septembre 1953, CRCCF, fonds FSSJBO, C19-3/2/9. Voir la réflexion de Todorov sur le dialogue avec l'*Autre* dans *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, p. 452-453.

33. Bernard, op. cit., 110.

34. Causerie d'Antoine Tittley, Rapport sur l'orientation rurale dans le Sud-Ouest de l'Ontario, 12e congrès général de l'ACFEO, novembre 1950, CRCCF, fonds ACFEO, C2/12/5.

la Citoyenneté et de l'Immigration, ainsi que par le ministère ontarien de l'Instruction publique. Se représenter et se définir comme une société hôte n'est pas suffisant, encore faut-il qu'un tel attribut soit reconnu. Les participants franco-ontariens à ces réunions doivent rappeler l'existence du statut particulier des Canadiens français de l'Ontario. À l'intention des représentants des groupes ethniques, ils présentent une vision du Canada qu'ils dépeignent comme un pays bilingue formé de deux peuples fondateurs auxquels peuvent s'intégrer les immigrants. « Lorsque ces personnes arrivent à la conférence, elles sont sous l'impression que la langue française au Canada est sur le même pied que les langues italiennes, allemandes, etc³⁵ ». En outre, les délégués franco-ontariens combattent l'orientation politique nationaliste des organisateurs qui font la promotion d'une vision territoriale de la dualité canadienne: le Québec est français tandis que le reste du pays appartient aux anglophones. « Nous n'avons pas quitté les lieux avant que tout le groupe sache qu'il existe, en Ontario comme dans tout le Canada, deux langues officielles et une culture canadienne-française³⁶ ».

La participation aux réunions gouvernementales permet aux dirigeants canadiens-français de poursuivre la lutte contre la majorité, amorcée depuis le début du siècle, et « dont l'enjeu est l'ordonnancement, donc la hiérarchisation de la structure sociale elle-même³⁷ ». Les délégués répètent que les Canadiens français de l'Ontario n'ont jamais été, ne sont pas et ne seront jamais un groupe ethnique parmi tant d'autres. Leur communauté occupe une place particulière dans la société : elle appartient à l'un des deux peuples fondateurs. Ainsi contestent-ils la représentation de la société canadienne offerte aux nouveaux arrivants.

Se représenter la communauté comme une société hôte questionne le discours identitaire officiel, propagé par les institutions canadiennes-françaises. À l'origine, on projette dans l'*Autre* les caractéristiques de *Soi*. On constate rapidement que lorsque l'*Autre* ne coïncide pas avec le profil établi, une tension apparaît entre la réalité conçue et la réalité vécue, ce qui oblige à se questionner sur *Soi*, sur ses valeurs et sur les structures proposées pour intégrer l'immigrant.

L'altérité, un défi à la société hôte franco-ontarienne

La sensibilisation des dirigeants du réseau institutionnel à la réalité de l'immigration les oblige à se questionner et à examiner les saillants identitaires proposés. Qu'est-ce

35. Lettre de Roger Charbonneau, secrétaire, à Me Waldo Guertin, président FSSJBO, 15 juin 1956; lettre de Benjamin Michaud, surintendant-adjoint de l'Enseignement primaire, Department of Education, à Roger Charbonneau, secrétaire de l'ACFEO, 10 août 1956. CRCCF, fonds ACFEO, C2/235/3.

36. Lettre de Michaud à Charbonneau, 10 août 1956; Compte rendu (de la délégation canadienne-française) de la quatrième série des journées d'études annuelles sur les relations inter-ethniques, sans date (août 1956). Compte rendu de la 5e série des journées d'étude sur les relations inter-ethniques, préparé par la délégation canadienne-française, 1957, CRCCF, fonds ACFEO, C2/235/3.

37. Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 44, n° 6 (nov.-déc. 1989), 1516.

qu'un Canadien français dans un environnement ethnique en transformation? L'union de la foi et de la langue est-elle encore nécessaire pour se définir comme Canadien français? Enfin, faut-il toujours réunir la pratique de la foi catholique et l'utilisation de la langue française pour participer aux organismes, présents dans le milieu, destinés à protéger et à conserver la nationalité canadienne-française? Cette dernière question révèle les enjeux fondamentaux du débat qui s'amorce au sujet du rapprochement de la société hôte et les *Autres*, de la capacité d'accommodation du réseau institutionnel franco-ontarien aux immigrants et à ceux que la culture canadienne-française intéresse.

Ce n'est qu'à la fin des années 1950 que les dirigeants franco-ontariens proposent des éléments de réponse. Les instigateurs du débat sur l'identité et sur les structures d'encadrement proviennent des régions du centre et du sud de la province, soit justement celles pour lesquelles quelques militants pressent, depuis 1950, l'ACFEO d'agir pour y consolider la survivance.

Pour encadrer les Canadiens français dans les régions du centre et du sud de l'Ontario, la structure du club social est mise au point. Les leaders de l'ACFEO, dont plusieurs habitent l'est de l'Ontario, perçoivent le club social comme un moyen pour regrouper les Canadiens français catholiques. Le club constitue un premier jalon institutionnel pour revendiquer, par la suite, les autres institutions canadiennes-françaises catholiques telles que l'école et la paroisse³⁸. Les promoteurs des clubs les conçoivent plutôt comme un outil de rassemblement de tous ceux qui ont le français comme langue maternelle ou comme langue seconde. La religion ne doit donc pas être un facteur d'exclusion³⁹.

En septembre 1959, le débat éclate à l'occasion de la demande d'affiliation de la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens à l'ACFEO, « organisation foncièrement et ouvertement catholique », comme le fait remarquer son président, Gaston Vincent⁴⁰. La confessionnalité, comme saillant identitaire, forme la pierre d'achoppement dans les échanges entre les représentants des deux organismes. Selon les porte-parole des clubs sociaux, les centres urbains établis le long du lac Ontario, devenus des milieux multi-culturels, justifient la création d'une structure d'encadrement différente de celle conçue pour les milieux canadiens-français homogènes. La langue française devient le principal

38. Constitution modèle à l'usage des clubs canadiens-français, document sans date, sans auteur. Des membres du conseil d'administration de l'ACFEO élaborent cette constitution. Procès-verbal du conseil d'administration de l'ACFEO, 18 juin 1957, CRCCF, fonds ACFEO, C2/280/2. Procès-verbal de l'assemblée annuelle du Conseil général de l'ACFEO, 26 et 27 septembre 1959, CRCCF, fonds ACFEO, C2/285/2.

39. Point iii. Réunion conjointe de la CSFO et de l'ACFEO, 27 septembre 1959, « La Fédération des clubs sociaux franco-ontariens », CRCCF, fonds de la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens (FCSFO), C100/boîte 3/chemise dossiers historiques. Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'ACFEO, 15 décembre 1959, CRCCF, fonds ACFEO, C2/280/3.

40. Point iii. Réunion conjointe de la CSFO et de l'ACFEO, 27 septembre 1959..., CRCCF, fonds FCSFO, C100/boîte 3/chemise dossiers historiques.

facteur d'interaction entre des individus autrement séparés par leur appartenance ethnique ou leur confession religieuse. Le club social assure à la fois la survivance du fait français en terre ontarienne et l'ouverture vers l'immigrant, l'*Autre*. Par conséquent, la constitution de la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens n'attribue pas d'orientation catholique à l'organisme, parce qu'une telle orientation, entraînerait l'exclusion de tous ceux qui ne sont pas Canadiens français. Pour calmer les craintes des dirigeants de l'ACFEO qui interprètent une telle absence comme un cheval de Troie dans la forteresse institutionnelle, le président de la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens, le colonel Léopold Lamontagne, fait appel aux sentiments religieux. « Il y a (...) dans la foi chrétienne (...) le principe de charité et si nous rejetons ces personnes il n'y aura jamais de possibilité de les faire revenir à nous⁴¹ ».

Devant la position de la Fédération des clubs sociaux, l'ACFEO adopte une position de compromis, non sans difficulté. Elle accepte le libellé de la constitution de la Fédération qui enjoint « de diriger les clubs fédérés selon les principes de la foi chrétienne » pour ne pas handicaper la croissance du mouvement. À ceux qui craignent le pire, elle rappelle le caractère temporaire de sa décision. Il sera toujours temps de reprendre le débat lorsque la Fédération aura des bases plus solides, surtout si le pire des scénarios devient réalité, soit que des membres, qui ne sont pas des Canadiens français, accèdent à la direction des clubs appelés à être formés⁴².

Le défi posé par l'accueil de l'immigrant et son intégration est porteur de remises en question. En fait, l'ACFEO prend conscience des dangers de l'adaptation des structures à l'identité de l'immigrant. D'abord, il y a la remise en question du *Soi* canadien-français, notamment de l'union entre la langue et la foi. Plusieurs n'acceptent pas la séparation de ces composantes culturelles. Pour le père Walker de Kapuskasing, diriger les clubs sociaux selon la foi chrétienne, c'est admettre aussi « les religions protestantes. Or, si vous mettez dans votre constitution "selon les principes de la foi chrétienne," vous n'êtes pas dans la mentalité canadienne-française⁴³ ». Le président de la Fédération des clubs sociaux, Léopold Lamontagne, rassure toutefois les dirigeants de l'ACFEO, dont certains décèlent les premiers pas en direction de la déconfessionnalisation. Pour lui, les clubs sociaux regroupent d'abord les Canadiens français. Par contre, la Fédération ne veut pas fermer la porte aux non-catholiques⁴⁴.

-
41. Procès-verbal de l'assemblée annuelle du Conseil général de l'ACFEO, 26 et 27 septembre 1959, CRCCF, fonds ACFEO, C2/285/2. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de l'ACFEO, 1er et 15 décembre 1959, CRCCF, fonds ACFEO, C2/280/3.
 42. Procès-verbal de l'assemblée annuelle du Conseil général de l'ACFEO, 26 et 27 septembre 1959, CRCCF, fonds ACFEO, C2/285/2. Point iii. Réunion conjointe de la CSFO et de l'ACFEO, 27 septembre 1959..., CRCCF, fonds FCSFO, C100/boîte 3/chemise dossiers historiques. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de l'ACFEO, 1er et 15 décembre 1959, CRCCF, fonds ACFEO, C2/280/3.
 43. Procès-verbal de l'assemblée annuelle du Conseil général de l'ACFEO, 26 et 27 septembre 1959, CRCCF, fonds ACFEO, C2/285/2.
 44. Point iii. Réunion conjointe de la CSFO et de l'ACFEO, 27 septembre 1959..., CRCCF, fonds FCSFO, C100/boîte 3/chemise dossiers historiques.

L'ouverture du réseau institutionnel aux immigrants met en cause l'exercice du pouvoir dans la communauté. Les dirigeants du réseau institutionnel, comme principale émanation du pouvoir de la communauté, résistent parce qu'ils craignent pour leur leadership. La vieille attitude défensive refait surface devant l'éventuelle menace de l'accession de non-catholiques à la direction des clubs sociaux. L'espace politique de l'Ontario français se replie sur lui-même⁴⁵.

La poursuite du dialogue avec les immigrants demeure difficile. Même si le divorce entre la foi et la langue, comme composantes essentielles de l'identité du Canadien français, est officiellement accepté au cours du débat sur les écoles secondaires publiques françaises dans les années 1960, la pensée nationaliste de la survivance nuit au rapprochement. Les dirigeants de l'Ontario français ont une vision précise du Canada, celle des deux nations fondatrices. Les immigrants doivent donc s'intégrer à l'une ou à l'autre de ces nations. Leur intégration à la nation canadienne-française implique l'acceptation de la vision nationaliste de la survivance et la poursuite de la lutte en faveur du triomphe des droits des Canadiens français.

À compter des années 1960, la Révolution tranquille et les revendications constitutionnelles du Québec créent un mouvement favorable à l'amélioration de la condition juridique des groupes canadiens-français. En Ontario, l'ACFEO entend faire valoir les droits des Franco-Ontariens, notamment en ce qui a trait au système scolaire et aux services gouvernementaux. C'est la culture canadienne-française qui doit bénéficier des mesures gouvernementales. L'essentiel des énergies est consacré à la poursuite de la bataille pour la survie du fait français, l'ACFEO espérant ainsi faire reculer les menaces assimilatrices. Le rapprochement vers l'*Autre* devient difficile, car porteur d'une contestation des revendications historiques des Canadiens français et de la promotion de la nature dualiste du Canada. Dans ces circonstances, certains préfèrent intégrer les Canadiens français du Québec, très semblables à ceux de l'Ontario, pour maintenir le poids démographique francophone en Ontario⁴⁶.

Conclusion

L'arrivée des *Autres*, c'est-à-dire des immigrants, provoque diverses réactions chez les Franco-Ontariens. Elle intéresse particulièrement leurs « élites définitrices », dont la plupart habitent l'est de l'Ontario. De 1930 aux bouleversements reliés à la question de la confessionnalité des écoles secondaires françaises, en 1968, les dirigeants du réseau institutionnel s'éveillent, non sans conserver une attitude de méfiance, à la présence de l'immigrant. Leurs attitudes et représentations deviennent des révélateurs du *Soi*

45. Point iii. Réunion conjointe de la CSFO et de l'ACFEO, 27 septembre 1959..., CRCCF, fonds FCSFO, C100/boîte 3/chemise dossiers historiques. Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'ACFEO, 15 décembre 1959, CRCCF, fonds ACFEO, C2/280/3.

46. Procès-verbal de la réunion régulière du conseil de la FSSJBO, 26 juin 1957, CRCCF, fonds FSSJBO, C19-3/1/12. Lettre de Grégoire Farrell, secrétaire-trésorier de la FSSJBO, à Roger Charbonneau, secrétaire général de l'ACFEO, 3 octobre 1957, CRCCF, fonds ACFEO, C2/235/3.

canadien-français lorsqu'il est confronté au miroir de l'immigration. Pendant la crise des années 1930, l'élite franco-ontarienne se représente l'immigrant avec méfiance. Jusqu'alors, il gonflait les rangs des Canadiens anglais, ce qui accentuait le déséquilibre entre les deux nations dites fondatrices du pays. La solution des leaders de l'Ontario français est d'en prohiber la venue. En fait, l'attention de ces dirigeants se porte sur les moyens de freiner l'exode rural jugé dommageable à la survie du fait français. La stratégie de conquête pacifique de la terre, surtout dans le nord de l'Ontario, est la solution retenue.

La conquête pacifique du sol est concurrencée par l'arrivée d'immigrants à compter de 1945. Les leaders franco-ontariens se résolvent à arracher une juste proportion d'immigrants pour contrecarrer la marginalisation de l'élément français dans leur province. Ils veulent suppléer le manque de Canadiens français par des immigrants. Leur volonté d'inclusion de l'immigrant questionne inévitablement le discours identitaire et l'encadrement institutionnel. Elle pose le problème de la religion, comme trait identitaire, de l'exercice du pouvoir dans la communauté franco-ontarienne et, surtout, de la vision dualiste de la nature du Canada. Le rapprochement devient difficile, sinon impossible. Les dirigeants franco-ontariens ne peuvent risquer d'ouvrir les portes de leurs institutions de peur que les revendications historiques, qu'ils font valoir auprès de l'autre nation fondatrice, deviennent l'objet de contestation par des gens qui ne partagent pas leur vision. Les tentatives de rapprochement avec les immigrants, si elles ont existé, demeurent le fait d'une minorité. La méfiance est de mise, car chez les dirigeants franco-ontariens, ceux-ci ne croient pas que l'étranger puisse s'inscrire dans la continuité historique du Canada français.